

Déroulement

Présentation des intervenants et constitution du Bureau

Constatation du quorum et dépôt des pièces

Présentation de l'ordre du jour

Présentation du projet d'acquisition de Gerber Technology

Présentation des résolutions et résultats des votes

Clôture de la séance

Présentation des intervenants et constitution du Bureau

Daniel Harari, Président-Directeur général

Présentation des intervenants et composition du Bureau

Daniel Harari, Président-Directeur général - Président de l'Assemblée

Bernard Jourdan, Administrateur référent indépendant - Scrutateur

Anne Binder, Administratrice indépendante - Scrutatrice

Jérôme Viala, Directeur général adjoint - Secrétaire

■ Constatation du quorum

Jérôme Viala, Directeur général adjoint

Constatation du quorum (Assemblée générale ordinaire et extraordinaire)

	Actionnaires	Actions	Voix
Présents	0	0	0
Représentés	0	0	0
Pouvoir au Président	82	740 517	836 245
Vote par correspondance	219	28 092 747	28 158 044
TOTAL AGO	301	28 833 264	28 994 289

Les résultats du scrutin et le compte-rendu de l'Assemblée générale seront publiés sur les site Internet de Lectra (_____)



Daniel Harari, Président-

Présentation de l'ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution	Objets des résolutions
n°1	Approbation (i) de l'apport en nature par AIPCF VI LG Funding LP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation, (ii) des termes du traité d'apport y relatif, (iii) de l'évaluation de l'apport en nature et (iv) de sa rémunération
n°2	Approbation de l'augmentation du capital au profit de AIPCF VI LG Funding LP réalisée en rémunération de l'apport par AIP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation
n°3	Modification de l'article 5 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital au profit de AIP réalisée en rémunération de l'Apport par AIP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding
n°5	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

Résolution	Objets des résolutions
n°4	Nomination de Monsieur Jean Marie Canan en tant qu'Administrateur



Projet d'acquisition de Gerber Technology

L'ambition de Lectra : créer un acteur d'envergure mondiale, un leader de l'Industrie 4.0 pour les marchés de la mode, de l'automobile et de l'ameublement



Projet d'acquisition de Gerber Technology

Rationnels liés à la transaction



- Très forte présence en Europe et fortes positions en Asie-Pacifique
- Leadership technologique incontesté
- Clients européens prestigieux dans le domaine de la mode
- Leader mondial en automobile
- 100% de fabrication interne
- 34 filiales, 90+% de ventes directes
-

Projet d'acquisition de Gerber Technology

Bénéfices de la combinaison des forces et des compétences



Leader mondial en valeur et en volume, avec des clients de grande renommée et un leadership dans le monde entier

L'acteur le plus apte de son industrie à aider les entreprises de la mode, de l'automobile et de l'ameublement à saisir les opportunités de l'ère de l'Industrie 4.0

Une masse critique plus importante, donnant une plus grande marge de manœuvre pour exécuter la stratégie

La plus grande base installée au monde de logiciels de développement de produits et de solutions de découpe en opération

La meilleure des meilleures technologies et solutions intégrées du marché

Les meilleures équipes R&D et les meilleurs experts métier

Un profil financier combiné attractif, avec un niveau très élevé de chiffre d'affaires récurrent et une forte génération de cash-flow libre

Une solide équipe de management combinée, reconnue pour la création de valeur et le succès de combinaisons précédentes

Projet d'acquisition de Gerber Technology

Aperçu de la transaction envisagée

Structure de transaction

- Prix d'acquisition, sur une base « cash-free / debt-free », de 175M€ (trésorerie + emprunt combinés) et actions (5 millions nouvellement émises à AIPCF VI LG, filiale de American Industrial Partners, actionnaire unique de Gerber Technology) – Montant total de la transaction d'environ 300M€ sur la base du cours de clôture de l'action Lectra le 5 février 2021
- Lectra détiendrait 100 % de Gerber Technology
- AIPCF VI LG détiendrait environ 13,3% du capital de Lectra (pro-forma), Daniel Harari environ 14,6%

Nom et siège de la société

- Lectra resterait le nom de la société combinée
- Les marques Lectra et Gerber Technology resteraient toutes les deux
- Cotation sur Euronext Paris, environ 39 millions d'actions entièrement diluées en circulation après la clôture
- Siège social à Paris, France

Direction et gouvernance

- Président-Directeur général : Daniel Harari – Le Directeur général de Gerber Technology, Mohit Uberoi, assumerait le rôle de conseiller spécial de Daniel Harari jusqu'à la fin de l'année 2021
- Conseil d'administration : un nouvel administrateur représentant AIPCF VI LG




Délais et conditions de clôture

- La transaction a été approuvée par le Conseil d'administration du 25 mars 2021
- Suite à l'expiration du délai de revue par l'autorité américaine de concurrence le 27 mai 2021, Lectra dispose de l'ensemble des autorisations réglementaires pour finaliser l'opération
- La clôture de l'opération est prévue à l'issue de l'Assemblée générale de ce jour

Projet d'acquisition de Gerber Technology

Une combinaison deux sociétés financièrement solides et performantes

Les résultats 2020 des deux sociétés ont été impactés par la crise de la COVID-19

2020			 Agrégées ¹ , pre-synergies
Chiffre d'affaires total	236M€	165M€	401M€
Chiffre d'affaires récurrent	159M€	98M€	256M€
Chiffre d'affaires récurrent en % du chiffre d'affaires total	67%	59%	64%
EBITDA	37M€	13M€ (ajusté ²)	50M€
Marge EBITDA	16%	8% (ajustée ²)	13%
Cash-flow libre	25M€	9M€	34M€
Ratio de sécurité ³	91%	91% (ajusté ²)	91%

¹ Simple agrégation des résultats 2020 (non audités et établis en US GAAP pour Gerber Technology) avant tout ajustement comptable

² Chiffres ajustés par Lectra pour retraiter les dépenses non récurrentes

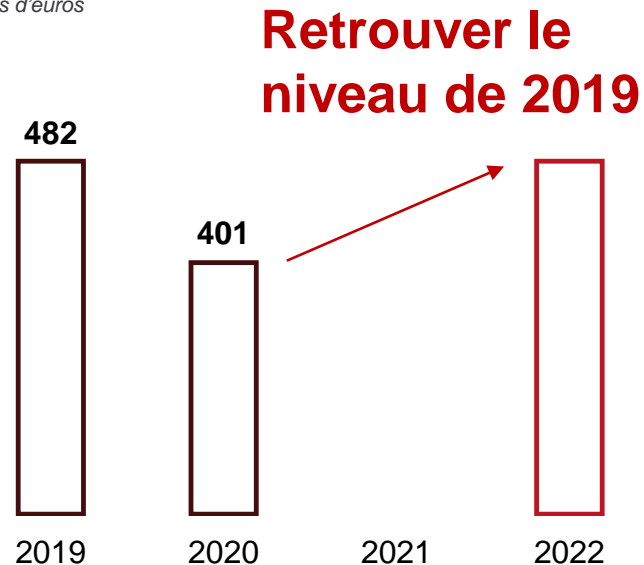
³ Part des frais fixes annuels couverte par la marge brute dégagée par le chiffre d'affaires récurrent



2022 : Objectifs financiers Lectra et Gerber Technology combinés

Chiffre d'affaires combiné

En millions d'euros



Marge EBITDA courante¹ combinée

17% à 20%

Comprenant l'effet des synergies dont l'impact sur l'EBITDA courant devrait représenter entre +12M€ et +18M€

¹ Hors charges à caractère non récurrent, notamment celles liées à la mise en œuvre des synergies

Présentation des résolutions et résultats des votes

Daniel Harari, Président-Directeur général

Jérôme Viala, Directeur général adjoint

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution n°1: Approbation (i) de l'apport en nature par AIPCF VI LG Funding LP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation, (ii) des termes du traité d'apport y relatif, (iii) de l'évaluation de l'apport en nature et (iv) de sa rémunération

Approbation de l'Apport en nature par AIPCF VI LG Funding LP au profit de Lectra de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation et, en particulier, de son évaluation résultant des stipulations du Traité d'Apport conclu le 25 mars 2021 entre Lectra et AIPCF VI LG Funding LP (le Traité d'Apport est consultable sur <https://www.lectra.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>)

Approbation de l'ensemble des stipulations du Traité d'Apport et, en particulier, les stipulations relatives à la rémunération de l'Apport qui consiste en l'émission par Lectra au profit de AIPCF VI LG Funding LP de 5 000 000 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 1€ chacune, représentant un montant nominal de 5 000 000 €, assortie d'une prime d'apport d'un montant de 117 500 000 €

Délégation de pouvoirs au

Sous réserve de l'approbation de la résolution n°2

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution n°2: Approbation de l'augmentation du capital au profit de AIPCF VI

Ancienne rédaction

Le capital est de trente-deux millions cinq cent onze mille six cent cinquante-et-un euros (32 511 651 €). Il est divisé en trente-deux millions cinq cent onze mille six cent cinquante-et-une (32 511 651)

Nouvelle rédaction

Octroi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités consécutives à la tenue de la présente Assemblée générale

Clôture de la séance

LEGIT

LEGIT

